

AV/TU/20/200318

mardi 20 mars 2018

Monsieur,

Je me permets de vous écrire suite à votre courrier dans lequel vous me faites part de votre exaspération concernant l'abaissement de la vitesse à 80km/h sur les routes bidirectionnelles sans séparateur central, décidé par le Gouvernement et entrant en vigueur à partir du 1er juillet.

Je conçois votre mécontentement, face à cette mesure qui peut paraître excessive et inadaptée pour les usagers de la route, notamment en zone rurale, ou cela va allonger les temps de trajets pour de très nombreuses personnes.

De sérieux doutes existent quant à la pertinence d'une telle mesure alors qu'aucune étude n'a été publiée par le Gouvernement, que ce choix s'est décidé de manière unilatérale et sans concertation.

Si le motif invoqué pour cette limitation est tout à fait louable, à savoir la diminution des victimes de la route, il apparaît néanmoins que cela peut être perçu comme une règle contraignante de plus destinée à verbaliser les usagers de la route.

Je vous informe avoir cosigné la proposition de résolution de Monsieur Larrivé et Monsieur Villiers. J'ai aussi cosigné la proposition de loi de Monsieur Jean Jacques Gaultier ainsi que celle de Monsieur Vincent Descoeur sur ce sujet, que vous trouverez jointe à ce courriel. Je vous fais aussi part du courrier que j'ai rédigé à l'adresse de l'ensemble des élus de l'Aveyron afin de les mobiliser sur cette décision absurde.



Je suis, de plus, membre du groupe d'élus du Massif Central créé à l'initiative de Monsieur Descoeur, qui se mobilise pour faire entendre la colère des usagers de la route et des habitants des territoires ruraux qui vont souffrir de cette mesure.

Je tiens une nouvelle fois à vous affirmer ma détermination à empêcher le Gouvernement de mettre en œuvre cette mesure qui crée une réelle rupture entre les territoires, qui pénalise une nouvelle fois les usagers de la route et qui ne repose sur aucun fondement concret.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

Arnaud Viala

